

PROGRAMME DE GARANTIE GIANT/LIV

Giant/Liv garantit exclusivement au premier propriétaire que le cadre, la fourche non suspendue ou les pièces d'origine de tout vélo neuf Giant ou Liv sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pendant les périodes spécifiques suivantes :

Garantie à vie pour :

- Le cadre du vélo, sauf pour les modèles destinés à la pratique de la descente.

Garantie de dix ans pour :

- Fourches non suspendues.

Garantie de trois ans pour :

- Cadres des modèles destinés à la pratique de la descente.

Garantie de deux ans pour les équipements électroniques, tels que :

- Panneau de commande et boutons de RideControl
- Moteur SyncDrive
- Batterie EnergyPak ;
 - pour 60 % de la capacité nominale d'origine à un maximum de 600 charges.
- Câblage

Garantie d'un an pour :

- Peinture et autocollants.
- **Toutes les autres pièces d'origine, y compris les systèmes de suspension arrière, mais à l'exclusion des pièces, des fourches à suspension et des amortisseurs ne portant pas la marque Giant ou Liv. (Toutes les pièces, fourches à suspension et tous les amortisseurs ne portant pas la marque Giant ou Liv sont couverts exclusivement par la garantie déclarée du fabricant d'origine.)**

ASSEMBLAGE REQUIS AU MOMENT DE L'ACHAT

Cette garantie s'applique uniquement aux vélos et aux cadres achetés neufs chez un revendeur Giant/Liv agréé et assemblés par ce revendeur au moment de l'achat.

ACTIONS CORRECTIVES LIMITÉES

Sauf indication contraire, les seules actions correctives pour la garantie ci-dessus, ou toute autre garantie implicite, sont limitées au remplacement des pièces défectueuses par des pièces de valeur égale ou supérieure à la seule discrétion de Giant/Liv. Cette garantie est valable à partir de la date d'achat, s'applique uniquement au premier propriétaire et n'est pas transférable. En aucun cas, Giant/Liv ne sera responsable de tout dommage direct, accidentel ou consécutif, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages corporels, les dommages matériels ou les pertes économiques, qu'ils soient basés sur un contrat, une garantie, une négligence, la responsabilité du produit ou toute autre théorie.

EXCLUSIONS

La garantie ci-dessus ou toute autre garantie implicite ne couvre pas :

- Usure normale des pièces telles que les pneus, les chaînes, (les disques), les freins, **les câbles et les pignons dans les situations où il n'y a pas de défauts de montage ou de matériaux.**
- **Vélos qui n'ont pas été révisés par un revendeur Giant/Liv agréé.**
- **Modifications de l'état d'origine.**
- Utilisation du vélo pour des activités anormales, commerciales et/ou de compétition ou à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.
- Dommages résultant du **non-respect du manuel d'utilisation.**
- Dommages à la peinture et aux autocollants résultant de la participation à des courses, des sauts, **des activités de descente et/ou de l'entraînement pour de telles activités ou événements, ou résultant de l'exposition du vélo à, ou de sa conduite** dans, des conditions météorologiques ou autres sévères.
- Frais de main-d'œuvre pour le remplacement ou le changement de pièces.

À l'exception de ce qui est prévu dans cette garantie et sous réserve de toute garantie supplémentaire, Giant/Liv et ses employés et agents ne seront pas responsables de toute perte ou dommage (y compris les pertes ou dommages accidentels ou consécutifs et les pertes ou dommages causés par négligence ou omission) résultant de ou en relation avec tout vélo Giant/Liv.

Giant/Liv ne donne aucune autre garantie, expresse ou implicite. Toutes les garanties implicites, y compris les garanties de **qualité marchande et d'adéquation à un usage** particulier, sont limitées dans leur durée à la durée des garanties expresses ci-dessus.

Toutes les réclamations au titre de cette garantie doivent être faites auprès d'un revendeur ou d'un distributeur Giant/Liv agréé. La preuve d'achat ou toute autre preuve de la date d'achat est requise avant qu'une demande de garantie ne puisse être traitée. Les réclamations effectuées en dehors du pays d'achat peuvent être soumises à des frais et à des restrictions supplémentaires. La durée et les détails de la garantie peuvent varier selon le type de cadre et/ou le pays. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits, qui peuvent varier d'un endroit à l'autre. Cette garantie n'affecte pas vos droits statutaires.

Pour obtenir des informations sur la garantie applicable aux vélos de 2011 ou plus anciens, veuillez consulter le manuel d'utilisation ou contacter Giant/Liv ou votre revendeur Giant/Liv agréé.